



**OBJET DE LA CONSULTATION :
Logiciel de gestion des services techniques**

AVIS DE MARCHÉ

Marchés de Fournitures en procédure adaptée
en application de l'article 27 du Décret n°2016-360
du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Acheteur

Commune de Châteaulin, 15 quai Jean Moulin, 29150 CHATEAULIN
Téléphone : 02 98 86 10 05, Télécopie : 02 98 86 31 03, Courriel : mairie@chateaulin.fr

Contacts administratifs et techniques :

Agents à contacter : M. Loïc FORTUN

Objet du marché

Le marché porte sur l'acquisition d'un logiciel de gestion des services techniques ainsi que la formation des utilisateurs et l'assistance.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Prix de la prestation : coût total de la prestation d'acquisition, de formation et de maintenance	30%
Valeur technique : Qualité technique du logiciel et de la réponse aux attentes des professionnels des services concernés, possibilités d'évolution - Qualité esthétique du logiciel et facilité d'utilisation	40%
Qualité du service après-vente : compétence et nombre des techniciens, délais, suivi de formation, savoir-faire en informatique, réponse aux attentes en terme de maintenance et d'assistance	30%

Date limite de réception des offres : 13 juin 2017 à 17 heures

Présentation des offres

- Dossier de consultation (complété, daté et signé par le candidat)
- Le devis détaillé établi par le candidat
- Mémoire technique permettant l'évaluation de la valeur technique : descriptif du logiciel proposé notamment les modules, la maintenance, l'assistance, la formation, le calendrier détaillé du déploiement du logiciel, liste de références de collectivités

Retrait des dossiers

Mairie de Châteaulin
Marchés Publics
15 quai Jean Moulin, 29150 Châteaulin,

Téléphone : 02-98-86-10-05
Télécopieur : 02-98-86-31-03
Courriel : reglementation@chateaulin.fr

Télécharger le dossier de consultation sur : <http://www.e-megalisbretagne.org/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 mai 2017